

GENRE

Un partage inégal des tâches et des emplois, un salaire moindre, des discriminations, du harcèlement et des violences en augmentation...

La Journée internationale des droits des femmes souligne ce 8 mars les nécessaires avancées qu'il faut encore faire pour le respect et l'égalité.

ANNE-SOPHIE LEURQUIN

Travailler autant (voire davantage en comptant la charge domestique et mentale) et gagner moins... L'écart salarial a beau se tasser très légèrement ces dernières années, à des degrés divers selon les pays et les fonctions occupées, il reste globalement en défaveur des femmes.

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a ainsi calculé, sur la base des données de l'Office national de sécurité sociale (ONSS), qu'elles gagnaient en moyenne 9,1 % de moins par an que les hommes (soit 5,3 % de moins en moyenne par heure) en 2021 - contre 9,2 % en 2020 et 9,4 % en 2019. A titre de comparaison, l'écart

Des inégalités que les femmes paient cash



Selon le dernier rapport de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 81 % des femmes effectuent quotidiennement des tâches domestiques, contre 33 % des hommes. © D.R.

salarial est de 13 % en Europe, selon l'office européen de statistique Eurostat, avec de grandes disparités entre les Etats membres (le Luxembourg seul fait figure de très bon élève avec un écart de 0,7 %). Sans correction pour la durée de travail, qui prend en compte l'effet du temps partiel des femmes, cet écart salarial en Belgique grimpe à 22,7 % - contre 23,1 % l'année précédente et 23,4 % en 2019.

Si léger mieux il y a, il se grignote donc en décimales. Et doit davantage aux femmes elles-mêmes qu'à la lente évolution de la société : « Une des raisons pour lesquelles l'écart salarial se résorbe réside dans le fait que les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail, avec des niveaux d'éducation en moyenne plus élevés que ceux des hommes », décrypte Véronique De Baets, porte-parole de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

La parentalité accentue ces inégalités salariales et de taux d'emploi des femmes, mais a un effet positif sur celui des hommes : « La maternité sera vue par l'employeur comme une source potentielle d'indisponibilité, tandis que l'homme devenu père sera perçu comme plus mature », souligne Aurore Kesch, présidente de Vie féminine, association d'éducation permanente. « Nous vivons bien dans un patriarcat : la parentalité induit du temps de travail en plus pour les femmes, tandis que les hommes jouissent de plus de temps de loisirs qu'auparavant. »

« Le temps partiel, obstacle à l'égalité de genre »

Dans un récent rapport, l'Institut fédéral révèle que près de la moitié des femmes actives (45 %) adoptent un temps partiel au cours de leur carrière, dont 24 % des mères avec un enfant en bas âge - contre 12 % des travailleurs et

20009844

Dès ce mardi en direct à 20h35

The Voice Belgique

Les Live

Pour cette saison anniversaire, les live feront le plein de surprises : des invités d'exception et les coaches qui ont marqué l'émission viendront chaque semaine soutenir les candidats et chanter avec eux. Ce mardi, c'est Vitaa et Marc Lavoine qui rejoindront le plateau de The Voice Belgique, là où naissent les étoiles !

© Studio Graphique RTBF - Photo: Thomas Braut